

## Guide pour les accompagnant-e-s – Version 2023

Vous allez accompagner des enfants cet été lors d'une activité organisée par le *Passeport Vacances Moudon et environs* (PVM) et nous vous en remercions par avance. Vous trouverez ci-dessous quelques informations destinées à faciliter le rôle que vous allez assumer à cette occasion.

1. Si vous avez une question ou un problème, n'hésitez pas à appeler le téléphone du PVM au **079 881 71 08**, ce numéro est joignable pendant toute la durée de la quinzaine d'activités. Si vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse [info@pvmoudon.ch](mailto:info@pvmoudon.ch).
2. **Attendez la veille de l'activité** (pour éviter les éventuels changements de dernière minute) pour imprimer la fiche récapitulative qui vous donnera toutes les informations dont vous avez besoin : **date et heure de départ et d'arrivée, lieu de rendez-vous, nombre et coordonnées des enfants qui participent à l'activité, identité des accompagnant-e-s lorsqu'il y en a plusieurs, instructions particulières.**
3. Pour imprimer la fiche récapitulative d'une activité, connectez-vous sur notre site <https://moudon.reseauvacances.projuventute.ch>, cliquez sur le menu **Accompagnants** puis choisissez dans la liste la fiche correspondant à l'activité souhaitée.
4. **Aucun-e accompagnant-e ne peut venir accompagné-e de ses propres enfants si ces dernier-e-s ne sont pas inscrit-e-s à l'activité.**
5. Au départ de l'activité,
  - a. Sauf indication contraire figurant sur la fiche récapitulative, un-e membre du comité du PVM sera présent-e pour vous assister, il-elle vous remettra les tickets de transport public s'il y en a, ainsi que la somme en argent liquide requise pour payer l'activité si nécessaire. Il-elle pourra également fournir un t-shirt (vendu 4.00 CHF) aux enfants ou accompagnant-e-s qui n'en auraient pas.
  - b. Faites l'appel des enfants pour vérifier les présences et contrôlez que chaque enfant a bien son passeport et son t-shirt. **Si ce n'est pas le cas, l'enfant ne peut pas participer à l'activité.** De même, **si un enfant ne fait pas partie de la liste des inscrit-e-s, il-elle ne peut pas participer à l'activité. En cas d'absence d'un-e enfant, essayez de contacter une fois la famille** à l'aide des coordonnées indiquées comme **Contact en cas d'urgence** sur la fiche récapitulative. En l'absence de réponse, notez l'enfant comme absent-e.
  - c. Faites-vous connaître auprès du-des chauffeurs de bus ou minibus s'il y en a.
6. **Le départ de l'activité a lieu à l'heure prévue, quoi qu'il arrive.**
7. Durant l'activité,
  - a. **Vous êtes responsable du groupe que vous accompagnez**, à ce titre vous êtes en droit de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer le bon déroulement de l'activité, en particulier si un ou plusieurs enfants ne respectent pas les règles de conduite élémentaires.
  - b. Suivez les instructions particulières figurant sur la fiche récapitulative.
8. Au retour de l'activité,
  - a. Restez avec les enfants sur le lieu de rendez-vous jusqu'à ce que leurs parents viennent les chercher, au-delà de l'heure de retour indiquée sur la fiche récapitulative les enfants ne sont plus sous la responsabilité du PVM.
  - b. Sauf indication contraire figurant sur la fiche récapitulative, un-e membre du comité du PVM sera présent-e sur le lieu de rendez-vous, vous lui remettrez les tickets de transport public ainsi que le solde de l'argent liquide s'il y en a, ainsi que la fiche récapitulative sur laquelle vous pouvez noter les éventuelles absences non prévues, les problèmes de comportement s'il y en a eu, vous pouvez également noter vos remarques et suggestions destinées au comité d'organisation.

Nous vous remercions à nouveau pour votre engagement qui nous permet de garantir le bon déroulement des activités pour les enfants.